

# **Règlement d'ordre intérieur**

## **Camp Arc-en-ciel**

Séjour de vacances pour enfants (poly)handicapés et non-handicapés

ASBL « Soleil-Espoir »

### **1. Les buts du camp**

L'ASBL « Soleil-Espoir » a mis en place depuis cette année un nouveau concept: le camp « Arc-en-Ciel ». Le défi est de faire vivre ensemble 20 enfants porteurs de handicap et 10 enfants « ordinaires ». Ces derniers tiennent une place importante dans le concept et la vie du camp. Ils vont découvrir la différence d'enfants qui ont pourtant le même âge qu'eux.

Ce camp se déroule dans des endroits adaptés à des enfants porteurs de handicap (IMP : Instituts Médico-Pédagogiques), où nous leur proposons durant 10 jours, des activités diverses et variées. Tous les types de handicap sont représentés dans le groupe (physiques et/ou mentaux, du plus léger au plus grave), la seule limite étant l'âge de l'enfant puisque celui-ci est limité à 18 ans accomplis et à 16 ans lors de la première inscription. Quant aux enfants ordinaires, ils doivent être âgés entre 6 et 9 ans.

Le camp a pour but de permettre aux enfants de sortir de leurs cadres de vie habituels, de réaliser de nouvelles expériences qui les font évoluer et progresser. De plus, ces 10 jours sont pour certains l'occasion d'une « socialisation différente » que celle rencontrée pendant l'année. En effet, ils vont devoir s'adapter à un autre mode de vie que celui dont ils ont l'habitude dans le « cocon familial ». Ils rencontreront d'autres enfants, d'autres adultes, d'autres expériences, qui les feront grandir.

### **2. Le programme d'activité**

Chaque camp possède un thème mettant en commun les activités organisées. Un sujet précis est déterminé à partir de ce thème par journée et une équipe de 2 à 3 moniteurs se constitue pour l'organiser et préparer les jeux.

Ceux-ci ont pour buts :

- de favoriser le contact entre les participants au camp, en particulier entre les enfants handicapés et les jeunes enfants non-handicapés.
- de favoriser le développement de l'enfant handicapé par des activités manuelles où il peut exploiter sa créativité et sa dextérité (bricolages, dessins, décorations de gâteaux,

etc.) et des activités physiques (jeux d'extérieur : jeux de pistes, jeux d'équipes, parcours d'obstacles, etc.). Toutes les activités étant bien entendues grandement adaptées pour permettre à tous les enfants d'y participer. Nous essayons aussi par là-même de mettre en valeur l'enfant dans ses capacités et de lui donner confiance en lui. Du matériel adapté aux activités de ce type pour les enfants handicapés a d'ailleurs été acheté par l'ASBL

Les activités sont créées à partir du thème du camp. Elles sont toujours adaptables en fonction des conditions météorologiques et les jeux d'extérieur sont reconnus à l'avance pour s'assurer de la qualité du chemin qui sera emprunté (sécurité, fonctionnalité, etc.). Le soir, lors de la veillée, les enfants peuvent se plonger dans un univers musical et chanté qui leur plaît toujours. C'est l'occasion de terminer la journée tous ensemble ; les veillées sont également préparées à l'avance et sont constituées de chants et de petits jeux d'intérieur.

### **3. L'encadrement : les responsables et les moniteurs**

Les responsables du camp sont trois à quatre jeunes d'une vingtaine d'années, impliqués dans l'ASBL depuis quelques années et qui ont déjà réalisé des camps en tant que moniteurs. La responsabilité du camp leur est confiée par le Conseil d'Administration dont certains font également partie. Ils sont reconnus pour leurs capacités à prendre des responsabilités matérielles et organisationnelles ainsi que pour leurs qualités humaines. Quelques-uns, étudiants ou jeunes diplômés dans des spécialisations paramédicales ou pédagogiques, apportent un réel plus dans l'encadrement quotidien des jeunes. L'équipe est *a priori* renouvelée à chaque camp bien qu'elle puisse être reconduite dans son entièreté. L'équipe des responsables comprend au moins un « responsable pédagogique » ; en fonction des années il s'agira soit d'un « coordinateur breveté » (le plus souvent), soit d'un « responsable qualifié ».

Cette équipe a pour mission, encadrée et aidée par le Conseil d'Administration dans son ensemble, de préparer le camp, ce qui inclut : la recherche d'un endroit de camp adapté, le recrutement et l'information des moniteurs, l'organisation de contacts préalables au camp avec les parents et les enfants, l'organisation générale des activités et des excursions, la préparation logistique et matérielle.

Durant le camp, ils prennent en charge la gestion des activités organisées, la gestion matérielle (planning des repas, entretien des locaux utilisés) ainsi que la gestion humaine qui

implique les rapports entre les enfants et les moniteurs et parfois les rapports entre moniteurs eux-mêmes.

Durant le camp, les responsables travaillent en parallèle avec une équipe indépendante chargée de l'intendance et de la logistique.

Au préalable, les responsables prennent minutieusement connaissance du dossier médical de chaque enfant (complété par les parents et le médecin de famille).

L'aspect médical est supervisé par un professionnel (infirmier, pharmacien, etc.) sur place. Le jour d'arrivée, il prend connaissance du dossier médical complété par les parents et le médecin de famille. Pendant toute la durée du camp, les responsables gèrent les médicaments et soignent les blessures. De plus, un médecin local, contacté avant le camp, reste de garde.

De plus, présents 24h/24 sur place, les responsables sont toujours disponibles pour tout événement particulier.

Les moniteurs sont des jeunes âgés de minimum 16 ans qui viennent des quatre coins de la Belgique. Ils possèdent pour la plupart une certaine expérience des mouvements de jeunesse ou poursuivent des études dans un domaine proche de celui du camp ; ils sont entièrement bénévoles, mais sont logés et nourris aux frais de l'ASBL. Notons que certains d'entre eux sont brevetés.

Avant le camp, au moins une réunion « entre moniteurs » est organisée de manière à préparer le camp (voir plus loin), mais aussi pour permettre un premier contact avec les responsables et les autres moniteurs. Cela permet d'assurer une certaine cohésion dans le groupe dès le début du séjour, qui est souvent le plus difficile à gérer, pour permettre à l'un et à l'autre de trouver de l'aide et du soutien facilement lors d'éventuelles difficultés. Surtout, durant ces réunions, les responsables peuvent se faire une meilleure idée de la personnalité du nouveau moniteur. Cela permettra aussi une attribution des enfants qui soit logique et adaptée à chacun (moniteur comme enfant).

Il y a toujours, au minimum, un moniteur par enfant porteur d'un handicap. Certains animateurs ont un rôle appelé « volant ». Ceux-ci n'ont pas d'enfants particuliers à charge mais se doivent d'assurer une certaine cohésion au sein du groupe lors des activités et de prendre en charge un enfant lorsque son moniteur ne peut le faire (parce qu'il organise le jeu en cours, par exemple). Il donnera également un coup de main lors des bains des enfants, des repas, des veillées, etc. De plus, 4 moniteurs seront responsables des enfants « ordinaires ».

Chaque moniteur aborde l'enfant dont il a la responsabilité d'une manière différente, que ce soit dû à sa personnalité, sa sensibilité ou son âge. Les responsables décrivent avant le camp chaque enfant à l'ensemble du groupe et donnent quelques conseils à chaque moniteur.

Au commencement du camp, ils seront aussi formés, entre autres par les responsables, à la fois aux gestes « quotidiens » qui ne peuvent être ignorés lors d'un camp tel que celui-là (langer, donner à manger, faire la toilette, etc.) ainsi qu'aux gestes « médicaux » et aux « bons réflexes » à avoir en cas de problème : comment réagir en cas de crises d'épilepsie, quels sont les conséquences médicales des handicaps des enfants, etc. Tout en ayant à l'esprit que les responsables sont là.

L'intendance est prise en charge par une équipe de quelques personnes bénévoles, impliquées généralement au moins en partie dans l'ASBL, qui s'occupent des courses, de la préparation des repas, des pique-niques éventuels...

Enfin, l'aspect médical, une infirmière passe, selon ses disponibilités et surtout selon nos besoins, au camp. Le médecin le plus proche est contacté préalablement et est informé du caractère exceptionnel du camp; il sera disponible en permanence. Une personne en particulier, formée dans la mesure du possible, s'occupe de la pharmacie pendant tout le camp lorsqu'il n'y a pas une infirmière présente sur place 24h/24.

#### **4. L'organisation des journées**

Voici l'organisation classique d'une journée est la suivante :

08h00 : lever des moniteurs

08h30 : lever et toilette des enfants

09h00 : déjeuner

10h00 : début de l'activité de la matinée

12h00 : dîner

13h00 : sieste

14h00 : début de l'activité de l'après-midi

16h00 : goûter

17h30 : fin de l'activité et début des douches des enfants & temps de parole pour les enfants  
« ordinaires »

19h00 : souper

20h00 : veillée

21h00 : coucher des enfants

22h00 : réunion entre moniteurs

L'horaire peut subir de légères modifications – par exemple, lors des excursions, le lever est généralement un peu plus tôt.

La sieste est un moment important pour les enfants. En effet, ils sont forts stimulés et sollicités et il est nécessaire pour beaucoup de pouvoir se reposer après le dîner. Ils peuvent ainsi répondre présents durant le reste de la journée et vivre au mieux les changements de rythme qui leur sont imposés par le camp.

L'heure du coucher est variable. Certains enfants sont plus jeunes ou ont besoin d'un nombre plus important d'heures de sommeil ; ils sont alors couchés plus tôt. Il est effectivement nécessaire de respecter le rythme de sommeil de l'enfant afin de ne pas perturber outre mesure son rythme biologique. L'extinction des feus pour tous les enfants se fait au plus tard à 22h.

## **5. Les parents**

Ils ont quelques obligations et privilèges :

- Ils doivent payer la somme de 250€, dont 50€ d'acompte, par versement sur le numéro de compte de l'ASBL. Le solde est à verser pour le 1<sup>er</sup> juin.
- Ils doivent remplir la fiche médicale de leur enfant. Le premier jour du camp, ils doivent également fournir la carte SIS de leur enfant, ainsi que les différents médicaments dont il a ou pourrait avoir besoin. Ils signent également une feuille autorisant les responsables à prendre des mesures en cas d'urgence ou d'accident. La fiche médicale est à faire signer par le médecin traitant de l'enfant.
- Ils doivent l'équiper (vêtements, hygiène, ...) en suffisance pour tout le camp.
- Ils doivent les amener et les reprendre aux endroits et dates convenus.
- Ils peuvent téléphoner régulièrement durant le camp pour prendre des nouvelles de leurs enfants ; cependant, sauf circonstances exceptionnelles, le contact direct avec les enfants sera limité. C'est donc aux responsables ou au moniteur de l'enfant qu'ils téléphonent.
- Ils peuvent regarder les photos des enfants prises chaque jour et placées sur le site de l'ASBL.

## **6. Les moniteurs**

- Ils s'engagent d'abord à s'occuper toute la journée de l'enfant qui leur aura été « attribué ». Ils devront parfois en plus, suivant l'organisation d'une « tournante », veiller sur les enfants durant la nuit.
- Ils s'engagent aussi à tout faire pour que le camp se déroule pour un mieux : participation aux activités, organisation de jeux adéquats et réussis, respect de l'autre, tolérance,...
- Ils seront présents une journée avant l'arrivée des enfants (pour préparer les lieux et pour faire connaissance entre eux), et repartiront une journée plus tard (pour ranger et nettoyer les locaux).
- Ils doivent participer à la réunion du soir, durant laquelle les responsables et les moniteurs analysent la journée et les éventuels problèmes qui y ont été rencontrés.
- Enfin, ils ne peuvent fumer ni consommer de l'alcool en présence des enfants. La consommation de drogue est interdite à tout moment.